



Budget Primitif 2021

Conseil Municipal du 15 décembre 2020

PREAMBULE

Les réformes imposées par l'Etat, la crise sanitaire, la volonté de maintenir un niveau de service public élevé ainsi que la nécessité de maintenir les finances de la ville en bonne santé sont autant de contraintes qu'il faut appréhender pour préparer un budget.

Conforme aux informations qui vous ont été données lors du Débat d'orientations budgétaires du 30 novembre dernier ce budget est différent de ceux voté précédemment dans la mesure où il ne reprend ni les résultats reportés ni les restes à réaliser.

En effet, en raison du changement de logiciel comptabilité prévu en début d'année prochaine le Budget Primitif 2021 vous est proposé un peu plus tôt.

LE BUDGET PRINCIPAL

I - Synthèse du budget

L'équilibre budgétaire de l'année 2021 est proposé à hauteur de 15 985 055.00 € dont 11 188 805.00 € pour la section de fonctionnement et 4 796 250 € pour celle d'investissement. Les résultats 2020 ne sont pas intégrés à cet équilibre comme habituellement lors du vote du BP ; en effet ceux-ci seront repris lors du vote du budget supplémentaire.

Voici l'examen détaillé de cette proposition budgétaire. La section de fonctionnement vous sera présentée dans un premier temps, la section d'investissement le sera ensuite globalement puis d'une façon plus détaillée, par opération.

II – La Section de Fonctionnement : 11 188 805.00 €

	BP 2020	BP 2021
Excédent de fonctionnement reporté :	2 874 728,98	
Recettes de fonctionnement :	10 924 344,00	11 188 805,00
Total recettes :	13 799 072,98	11 188 805,00
Dépenses de fonctionnement :	9 759 776,00	9 523 047,00
Virement à la section d'investissement :	4 039 296,98	1 665 758,00
Total dépenses :	13 799 072,98	11 188 805,00

A- Les Recettes de fonctionnement

Chapitre 013 : Atténuations de charges : 50 000,00 €

Sont inscrits ici les remboursements sur les charges de personnel en cas d'arrêts maladie, de congés maternité ou paternité ainsi que les remboursements sur les contrats aidés.

Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre sections : 103 000,00 €

On trouve sur ce chapitre les travaux en régie, qui ont fait l'objet d'une dépense en fonctionnement et qui seront transférés en investissement.

Chapitre 70 : Produits des services : 469 000,00 €

Les crédits inscrits correspondent aux recettes provenant de l'exploitation des services communaux (Théâtre, restaurant scolaire, centre de loisirs, ...).

En l'état actuel des choses le budget 2021 a été bâti avec une année « normale » (excepté pour le théâtre) ; les incidences financières liées à la crise sanitaire seront le cas échéant rectifiées lors du vote du budget supplémentaire ou des décisions modificatives

Chapitre 73 : Impôts et taxes : 8 673 623,00 €

Ce chapitre comptabilise l'ensemble des produits fiscaux perçus par la collectivité.

A partir de 2021 la Commune ne percevra plus la taxe d'habitation, celle-ci sera compensée par la part départementale de la taxe foncière. L'écart entre le produit de la taxe foncière perçu et le montant que la Commune aurait perçu avant la réforme sera rectifié par l'application d'un coefficient correcteur.

L'augmentation des bases restera bien au profit de la Commune.

Pour 2021 la variation nominale des bases d'imposition devrait être très faible dans la mesure où celle-ci est calculée en fonction de l'inflation constatée au mois de novembre.

Dans le même temps, comme annoncé lors du DOB les taux d'imposition n'augmenteront pas pour la douzième année consécutive.

L'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral reste stable (2 026 623,00 €).

On retrouve également sur ce chapitre la taxe locale sur la publicité extérieure les taxes additionnelles aux droits de mutations ainsi que la taxe de séjour.

Chapitre 74 : Dotations et participations : 1 606 482,00 €

La Dotation Globale de Fonctionnement ne nous pas été notifiée. Globalement elle sera certainement stable dans la mesure où l'enveloppe liée aux dotations est reconduite par la loi de finances.

Les compensations versées en contrepartie de des exonérations accordées par l'Etat diminuent car la Commune ne percevra plus les sommes attribuées pour la taxe d'habitation. En effet la compensation de la taxe d'habitation sera compensée par le transfert de la taxe foncière départementale ; ce montant sera donc « remonté » sur le chapitre 73.

On retrouve également sur ce chapitre les compensations versées en contrepartie des exonérations accordées par l'Etat, ainsi que les subventions de fonctionnement et les participations (notamment pour le centre de loisirs).

Chapitre 75 : Autres produits de gestion : 262 700,00 €

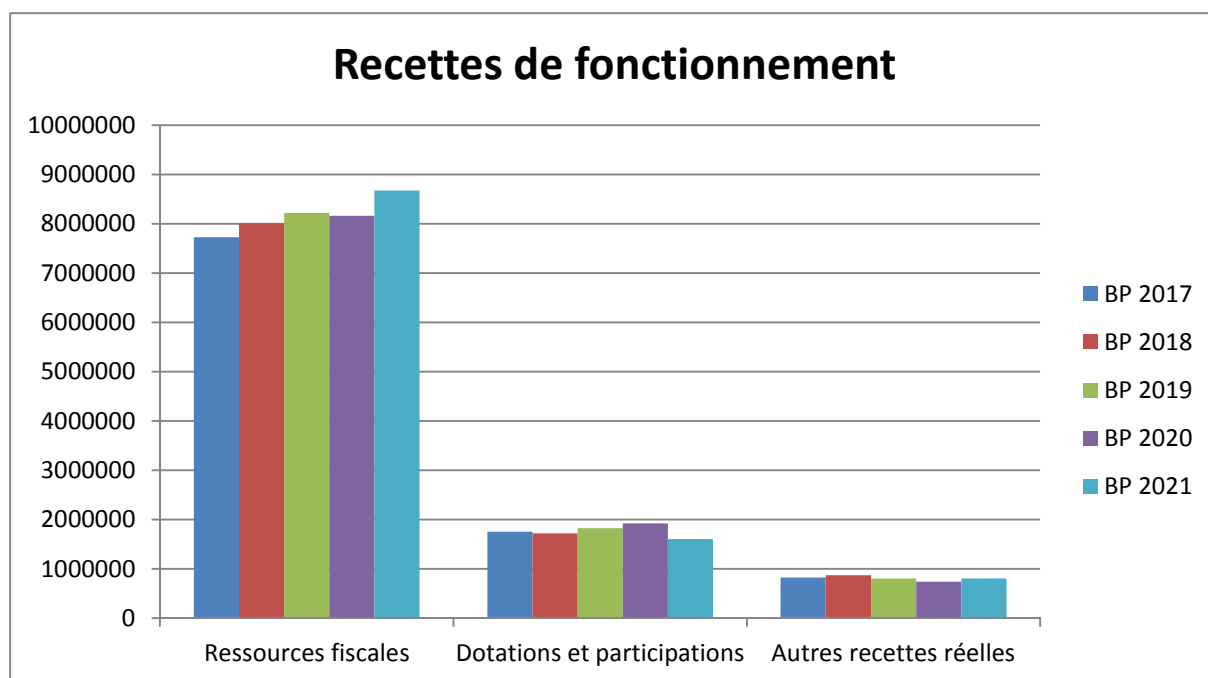
Ce chapitre comprend un certain nombre de recettes (Forum des services, Centre Médico-Social, espace Richelieu...) liées à l'activité de la Ville en tant que loueur de bâtiments

Chapitre 76 : Produits financiers : 14 000,00 €

Nous percevons ici le fonds de soutien versé par l'Etat.

Chapitre 77 : Produits exceptionnels : 10 000,00 €

Ce chapitre concerne diverses recettes, les annulations de mandats sur exercices antérieurs ou les remboursements sur les sinistres.



Les ressources fiscales augmentent de manière conséquente en raison de la substitution des compensations de la taxe d'habitation (imputés sur le chapitre 74 – Dotations et participations) par la part départementale de la taxe foncière (imputée sur le chapitre 73 – ressources fiscales).

B- Dépenses de fonctionnement

Cette section permet le financement du fonctionnement des services municipaux, l'entretien du patrimoine communal ainsi que le versement des subventions aux associations.

Chapitre 011 : Charges Générales : 2 426 697,00 €

Les crédits inscrits à ce chapitre permettent le bon fonctionnement des services communaux.

Afin d'optimiser l'efficacité des dépenses de fonctionnement, le travail amorcé ces dernières années se poursuit en concertation avec les chefs de service et les adjoints toujours avec l'objectif de garder une bonne qualité de service.

Chapitre 012 : Frais de personnel : 5 165 000,00 €

Le montant du budget du personnel devra intégrer, comme les années précédentes

- l'évolution du G.V.T. (Glissement Vieillesse Technicité)
- la poursuite du PPCR (Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations)

Il faut y ajouter :

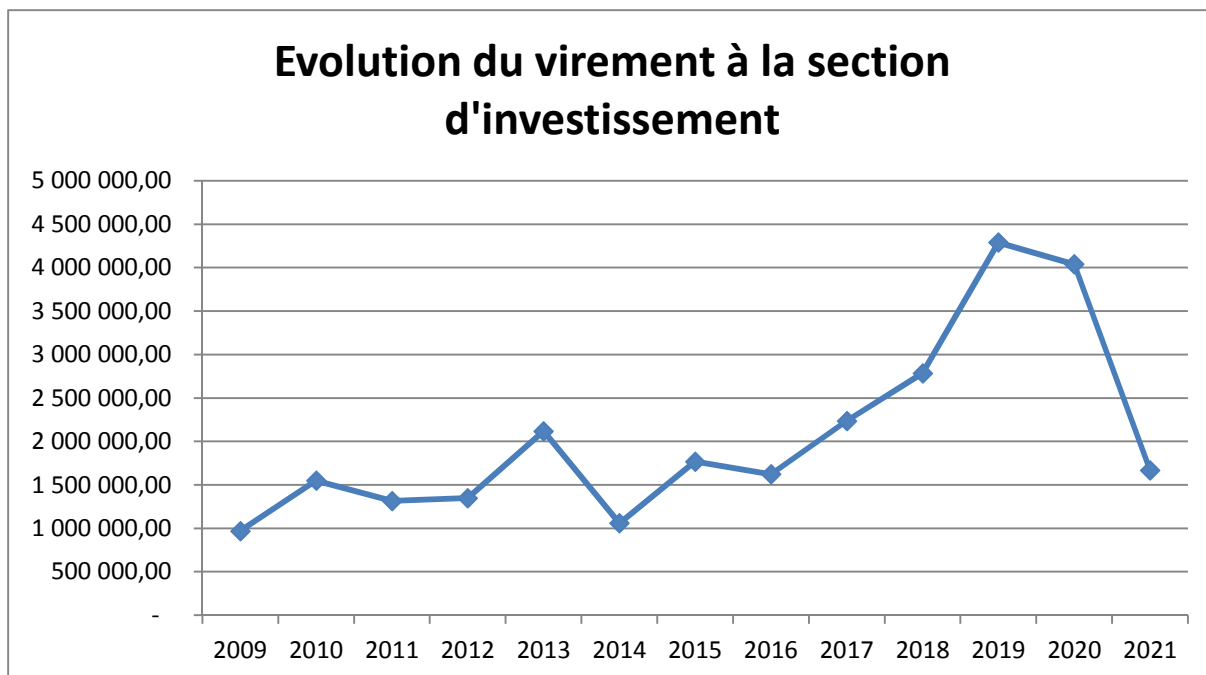
- Les nouvelles mesures :
 - la prime de fin de contrat de 10 % dans la fonction publique
- la création de 4 postes en Parcours Emploi Compétences

Chapitre 014 : Atténuation de produits : 17 500,00 €

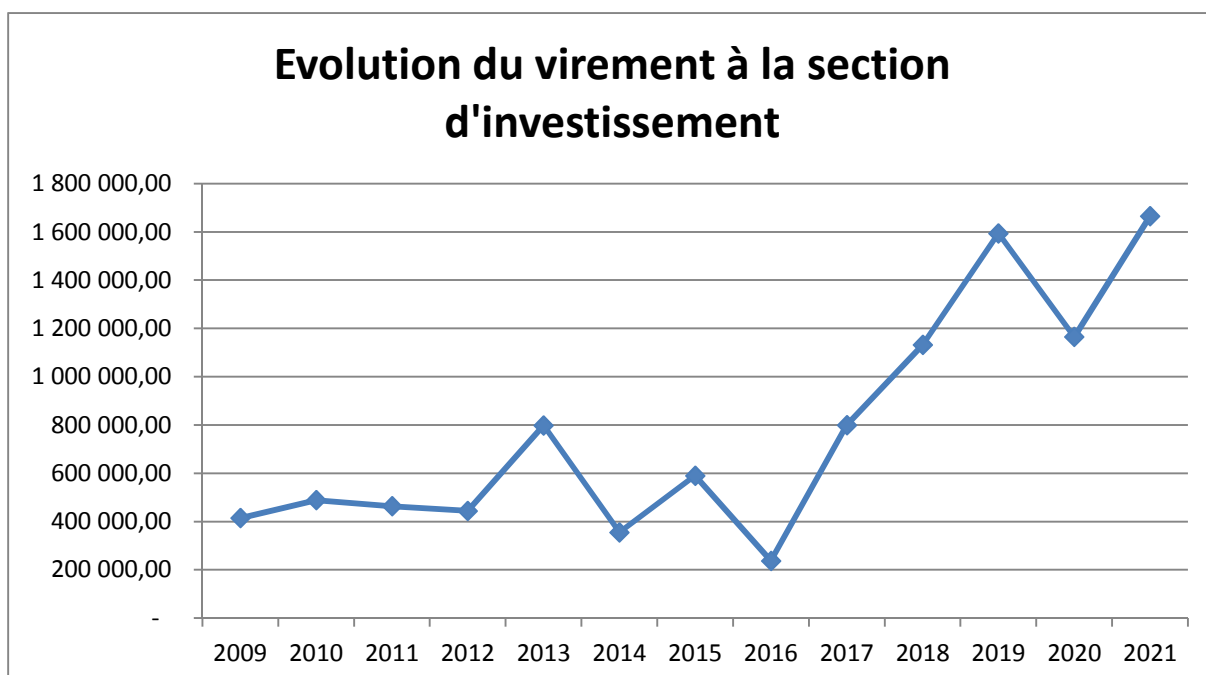
On trouve ici le reversement de la taxe de séjour au profit du Conseil Départemental (10%) ainsi que les dégrèvements sur la taxe d'habitation pour les logements vacants.

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement : 1 665 758.00 €

Témoin d'une bonne capacité d'autofinancement, ce chapitre permet d'alimenter la section d'investissement et ainsi de financer les opérations à réaliser.



Ce chapitre est en très forte diminution. Le fait de n'avoir pas repris les résultats de l'exercice précédent explique cette baisse. Pour avoir une comparaison fiable il faut enlever les résultats reportés pour les années précédentes



Le fléchissement de 2020 était lié à la crise sanitaire, pour 2021 le budget a été préparé avec les bases traditionnelles.

Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre sections : 332 000,00 €

On retrouve ici, l'amortissement des matériels ainsi que les dotations aux provisions. Les inscriptions pour les variations des provisions seront inscrites au budget supplémentaire quand nous serons en possession de toutes les informations nécessaires.

Chapitre 65 : Autres charges de gestion : 1 071 850.00 €

Ce chapitre peut sommairement être divisé en trois parties :

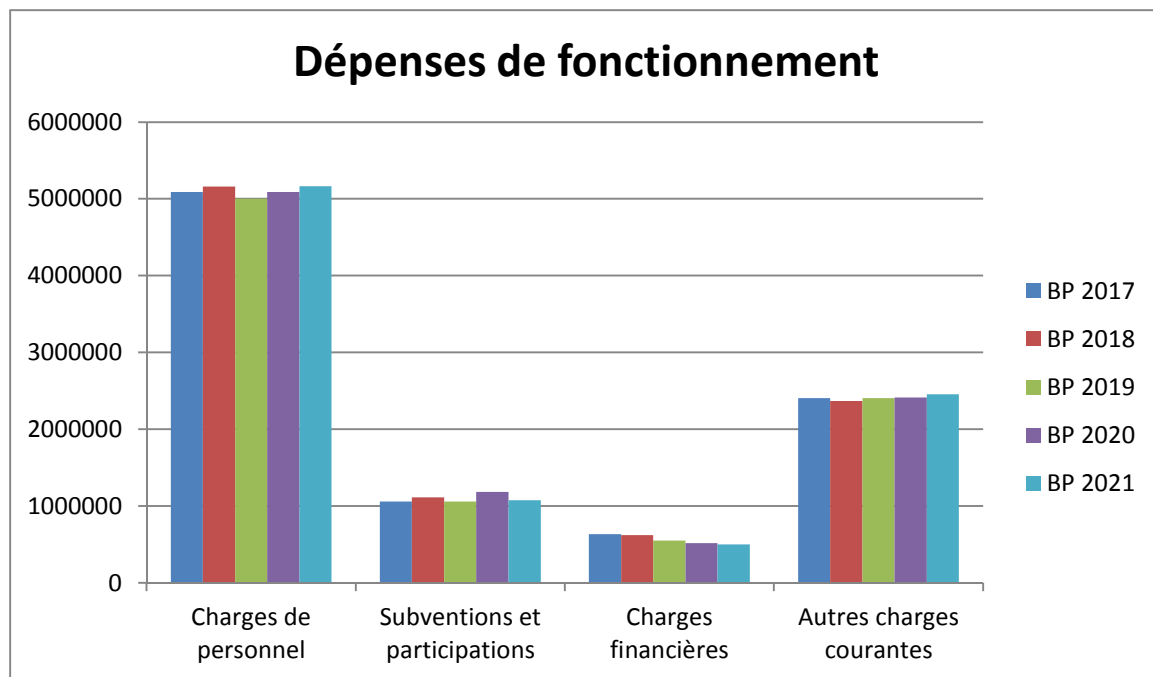
- Les participations (SDIS, budget MSP...)
- Les subventions aux associations
- Les indemnités des élus

Chapitre 66 : Intérêts des emprunts : 500 000,00 €

On retrouve sur ce chapitre les intérêts de la dette. Ceux-ci diminuent puisque la dette diminue

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : 10 000,00 €

On retrouve sur ce chapitre notamment les régularisations sur les exercices antérieurs.



On pourra constater que l'inscription des charges reste globalement stable d'un budget à l'autre.

L'équilibre de la section de fonctionnement peut donc se présenter ainsi

Fonctionnement	BP 2021
Dépenses	
011 - Charges à caractère général	2 426 697,00
012 - Charges de personnel	5 165 000,00
014 - Atténuations de produits	17 500,00
023 - Virement à section investis.	1 665 758,00
042 - Opérations d'ordre entre section	332 000,00
65 - Autres charges gestion courante	1 071 850,00
66 - Charges financières	500 000,00
67 - Charges exceptionnelles	10 000,00
Total dépenses de fonctionnement	11 188 805,00
Recettes	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	-
013 - Atténuations de charges	50 000,00
042 - Opérations d'ordre entre section	103 000,00
70 - Produits des services	469 000,00
73 - Impôts et taxes	8 673 623,00
74 - Dotations et participations	1 606 482,00
75 - Autres produits gestion courante	262 700,00
76 - Produits financiers	14 000,00
77 - Produits exceptionnels	10 000,00
Total recette de fonctionnement	11 188 805,00

III - La section d'investissement : 4 796 250.00 €

Les crédits inscrits ici permettent la réalisation des aménagements indispensables au bon développement de la commune ainsi que les achats de gros matériels nécessaires au fonctionnement des services.

	BP 2020	BP 2021
Restes à réaliser	380 601,38	
Virement de la section de fonctionnement	4 039 296,98	1 665 758,00
Affectation du résultat	2 213 360,35	
Budget primitif	1 908 844,00	3 130 492,00
Total recettes	8 542 102,71	4 796 250,00
Restes à réaliser	421 639,61	
Solde d'investissement reporté	2 172 322,12	
Budget primitif	5 948 140,98	4 796 250,00
Total dépenses	8 542 102,71	4 796 250,00

A - Les recettes d'investissement :

Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement : 1 665 758.00 €

Il est égal au compte 023 en dépenses de fonctionnement.

Chapitre 024 : Produits des cessions : 125 000,00 €

Il s'agit de la cession du logement du restaurant scolaire de la Motte aux Dames

Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre sections : 332 000,00 €

On enregistre ici les mêmes montants qu'en dépenses de fonctionnement sur le chapitre 042.

Chapitre 10 : Dotations et Excédents : 443 000,00 €

On retrouve sur ce chapitre trois postes :

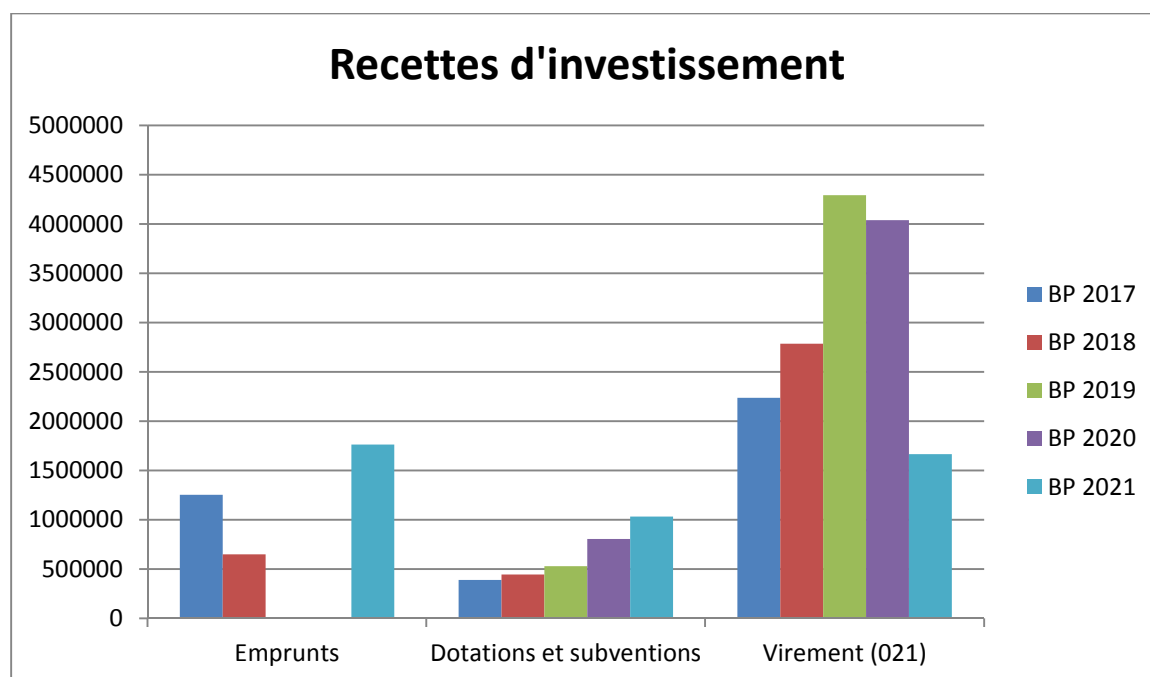
- Le FCTVA, qui est calculé sur la base des dépenses d'équipements réalisées en 2019, pour un montant de 265 000,00 €
- La Taxe d'aménagement pour 50 000,00 € (le montant est modéré en raison de la crise sanitaire)
- Les dons et legs pour le kiosque pour 128 000,00 €

Chapitre 13 : Subventions : 591 344,00 €

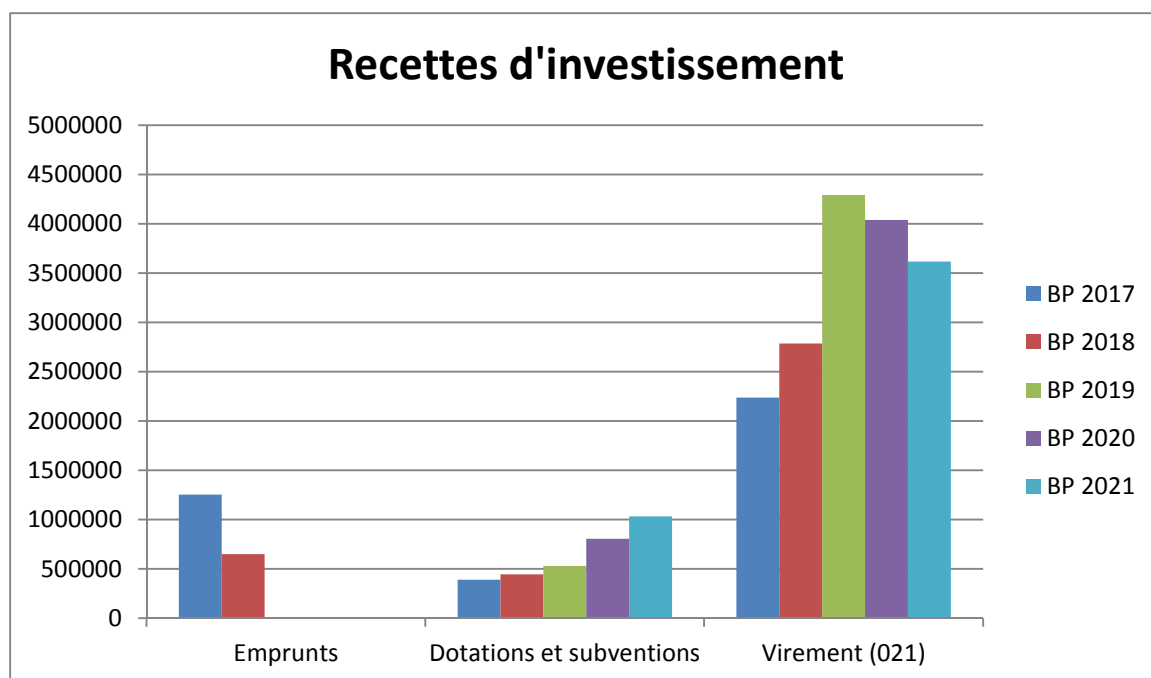
Organismes	Opérations	Montants
DETR	Acquisition du Collège Beaussire	305 190,00
Fondation du Patrimoine	Réhabilitation du kiosque	165 000,00
OCSML	Attribution de compensation invt	34 654,00
Plan de relance CD	Acquisition de l'espace Vrignaud	86 500,00
TOTAL BP		591 344,00

Chapitre 16 : Emprunts : 1 639 148,00 €

On inscrit cette somme en emprunt en cette fin d'année car nous ne pouvons pas intégrer les reports de l'exercice 2020. Cette somme sera annulée au moment du vote du budget supplémentaire. Pour mémoire en 2020 les reports de l'exercice précédent généraient 2 874 728.98 € d'inscriptions supplémentaires.



Là encore dans la mesure où le budget n'est pas voté dans les mêmes conditions que les années précédentes la comparaison n'est pas appropriée. Avec un résultat aujourd'hui estimé à 1 950 000,00 € le tableau aurait été le suivant.



B – Les dépenses d'investissement :

Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre sections : 103 000,00 €

Cette somme correspond aux travaux en régie et aux amortissements des subventions d'équipement.

Chapitre 16 : Remboursement d'emprunts : 1 152 000,00 €

Cette somme correspond au remboursement en capital des emprunts.

Chapitre 20-204-21-23 : Dépenses d'équipements : 3 541 250.00 €

Comme présenté lors du débat d'orientation budgétaire les investissements prévus pour 2021 sont :

- Acquisition du collège Beaussire	850 000.00 €
- Travaux et matériels dans les écoles	68 850.00 €
- Travaux dans les salles et terrains de sports	104 000.00 €
- Réfection du kiosque	342 000.00 €
- Effacements liés au Très Haut Débit (fibre)	300 000.00 €
- Travaux liés à l'ADAP (accessibilité)	87 000.00 €
- Vidéoprotection	25 000.00 €
- Acquisition et travaux « espaces Vrignaud »	708 000.00 €
- Toiture de la MDSF	100 000,00 €
- Programme de voirie	770 600.00 €
- Gros travaux dans les bâtiments	48 000.00 €
- Les subventions à l'habitat pour les particuliers	20 000.00 €
- Le renouvellement de véhicules	40 000.00 €
- Le renouvellement du matériel	77 800.00 €

Ces dépenses sont votées par opération, le détail en est le suivant :

Opération d'exécution	BP 2021
586 -MODERNISATION DES ATELIERS	25 000,00 €
588 -MODERNISATION ESPACES VERTS	14 500,00 €
596 -LOCAUX EQUIPEMENT SCOLAIRE	68 850,00 €
598 -AMELIOR. EQUIP. URBAIN	568 300,00 €
615 -TERRAINS DE SPORTS	104 000,00 €
654 -VOIRIE	1 095 600,00 €
695 - HABITAT	20 000,00 €
700 - ADAP accesbilite batiments	87 000,00 €
701 - Construction école du Centre	850 000,00 €
703 - Bâtiment Vrignaud	708 000,00 €
Total :	3 541 250,00 €

L'équilibre de la section d'investissement peut donc se présenter ainsi :

Chapitre nature	BP 2021
Dépenses d'investissement	
040- Opérations d'ordre entre section	108 000,00€
16- Remboursement d'emprunts	1 152 000,00€
20- Immobilisations incorporelles	83 600,00€
204- Subventions d'équipement versées	20 000,00€
21- Immobilisations corporelles	1 881 050,00€
23- Immobilisations en cours	1 556 600,00€
Total dépenses d'investissement	4 796 250,00
Recettes d'investissement	
021- Virement de la section de fonct.	1 665 758,00€
024- Cessions	125 000,00€
040- Opérations d'ordre entre section	332 000,00€
10- Dotations Fonds divers Réserves	443 000,00€
13- Subventions d'investissement	591 344,00€
16- Emprunts et dettes assimilées	1 639 148,00€
Total recettes d'investissement	4 796 250,00 €

LES BUDGETS ANNEXES

I – LE BUDGET ASSAINISSEMENT - 214

Le budget assainissement s'équilibre à hauteur de 516 000,00 € en fonctionnement et 1 051 000,00 € en investissement.

En investissement, sont prévus pour cette année, les études pour la construction de la nouvelle station d'épuration, les travaux avenue Michel Rambaud ainsi que la voie d'accès à la future station d'épuration.

En recettes d'investissement, on retrouve le prélèvement ainsi que les amortissements.

En fonctionnement, l'encaissement des redevances assainissement permettent un virement à la section d'investissement de 167 900,00 €.

Le budget se présente donc ainsi :

Chapitre nature	BP 2021
Dépenses de fonctionnement	
011 - Charges à caractère général	50 100,00
012 - Charges de personnel	50 000,00
023 - Virement à section investis.	167 900,00
042 - Opérations d'ordre entre section	202 000,00
66 - Charges financières	46 000,00
67 - Charges exceptionnelles	
Total dépenses de fonctionnement	516 000,00
Recettes de fonctionnement	
042 – Opération d'ordre entre section	21 000,00
70 – Ventes prod fab, prest serv, marchandises	495 000,00
Total recettes de fonctionnement	516 000,00

Chapitre nature	BP 2021
Dépenses d'investissement	
040 – Opérations d'ordre entre section	21 000,00
041 – Opérations patrimoniales	
16 – Remboursement d'emprunts	97 000,00
20 – Immobilisations incorporelles	
21 – Immobilisations corporelles	3 000,00
23 – Immobilisations en cours	930 000,00
Total dépenses d'investissement	1 051 000,00
Recettes d'investissement	
001 – Excédent antérieur reporté	
021 – Virement à la section de fonct.	167 900,00
040 – Opérations d'ordre entre section	202 000,00
041 – Opérations patrimoniales	
10 – Dotations Fonds divers Réserves	
13 – Subventions d'investissement	225 000,00
16 – Emprunts et dettes	456 100,00
Total recettes d'investissement	1 051 000,00

III – LE BUDGET MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE – 221

Le budget MSP s'équilibre à hauteur de 142 950.00 € en fonctionnement et 85 000,00 € en investissement.

En recettes, nous percevons les loyers des professionnels. La participation du budget principal est prévue à hauteur de 33 450,00 €.

Le budget s'équilibre donc ainsi :

Chapitre nature	BP 2020
Dépenses de fonctionnement	
011 - Charges à caractère général	37 850,00
023 - Virement à section investis.	22 000,00
042 - Opérations d'ordre entre section	63 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	100,00
66 - Charges financières	20 000,00
Total dépenses de fonctionnement	142 950,00
Recettes de fonctionnement	
002 – Excédent antérieur reporté Fonc.	
042 – Opération d'ordre entre section	39 500,00
74 – Dotations et participations	33 450,00
75 – Autres produits de gestion courante	70 000,00
Total recettes de fonctionnement	142 950,00

Chapitre nature	BP 2021
Dépenses d'investissement	
001 – Déficit antérieur reporté	
040 – Opérations d'ordre entre section	39 500,00
16 – Remboursement d'emprunts	35 500,00
21 – Immobilisations corporelles	10 000,00
Total dépenses d'investissement	85 000,00
Recettes d'investissement	
021 – Virement à la section de fonct.	22 000,00
040 – Opérations d'ordre entre section	63 000,00
10 – Dotations Fonds divers Réserves	
Total recettes d'investissement	85 000,00